



# Comité Technique Ministériel

## Vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021

### Déclaration liminaire

---

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs,

Vous avez convoqué ce vendredi 1<sup>er</sup> octobre, les Organisations Syndicales représentatives avec un ordre du jour sans grande saveur, à l'image de la présentation du projet de Loi de finances du ministère de la Justice.

En effet, la **Première Organisation Syndicale** ne peut que dénoncer un budget en trompe l'œil, avec pour la première fois une présentation peu transparente au-delà d'y voir clair sur les intentions du locataire de la place Vendôme.

Pour **l'UNSa Justice**, nos priorités n'ont pas changé !... Elles se concentrent à destination des Personnels de ce Ministère, dont la gouvernance se glorifie d'avoir décroché la lune pour ces derniers. De qui se moque-t-on ?...

**Commençons par le volet « Emploi »** : alors que les Agents de toutes les directions tiennent à bout de bras la Justice de ce pays, dans un contexte sanitaire inédit et un train de réforme infernal, nous attendions un véritable effort sur les créations d'emplois et la résorption des vacances d'emploi. 722 emplois annoncés !... Non seulement les chiffres présentés ne sont pas cohérents entre eux s'agissant de la ventilation, mais force est de constater que la fin des vacances de poste n'est pas encore pour l'année prochaine !... **C'est insuffisant !**

**Continuons avec le volet « Indemnitaires et Statutaires »** : l'avocat des détenus se gargarise au grand jour d'avoir obtenu un budget sans précédent pour les Personnels. Mais pour qui nous prend-il ?... Plus de la moitié des annonces faites correspondent à la transcription des annonces interministérielles présentées début septembre par Amélie de MONTCHALIN, en déclinaison du rendez-vous salarial avec les Organisations Syndicales.

Pas un Kopeck pour engager une réforme des greffes aux Services Judiciaires, quatre petits millions pour financer une fusion minimaliste des grilles du CEA et à ce stade des discussions, en sacrifiant sur l'autel tout une partie du corps. Idem, pour la revalorisation des directeurs de la PJJ dont l'administration a oublié depuis des années qu'ils existaient.

Vous l'aurez compris, **l'UNSa Justice** et ses composantes n'ont pas sauté de joie à l'issue de cette présentation car le compte n'y est pas pour les Personnels !

Comment passer sous silence le gel du point d'indice depuis près d'une décennie, l'inflation qui explose à l'aube d'une sortie de crise sanitaire que nous souhaitons tous.

**Le pouvoir d'achat des fonctionnaires et contractuels du ministère de Justice est en berne pendant que l'avocat des détenus annonce sans vergogne, plus de 50 M€ pour la revalorisation de la rémunération et le statut des détenus travailleurs. C'est intolérable !...**

**L'UNSa Justice exige que la copie salariale soit revue à la hausse**, avec de vraies annonces en matière de revalorisation indemnitaire, de vraies annonces permettant d'engager sérieusement une réforme des greffes aux SJ, une fusion des grades pour le CEA avec une revalorisation indiciaire à la clé ou encore, une légitime reconnaissance pour les éternels oubliés de la PJJ...

S'agissant des corps communs de ce ministère, au-delà des annonces interministérielles reprises à son compte par le garde des Sceaux, visant une refonte plus dynamique des grilles notamment pour les catégories « C », **l'UNSa Justice** souhaite avancer rapidement concernant le plan de requalification des « C en B », afin d'engager le plus tôt possible la marche en avant des promotions.

**Et que dire du grand absent du discours du Ministre : le télétravail !...** Pas un mot, pas une incitation, alors que les Personnels sont très largement demandeurs d'avancées sur ce sujet ô combien important dans l'organisation de leur vie professionnelle et privée. Il s'agit là, d'un enjeu majeur devant permettre de répondre aux attentes des Agents afin d'améliorer leurs conditions de travail.

**Enfin, 35 millions seront mobilisés pour le renforcement de la politique d'action sociale.** C'est un point positif, mais nous restons vigilants et force de propositions quant à la ventilation de ce budget de l'action sociale car il ne faudrait pas que celui-ci finance directement certaines réformes interministérielles, comme la mise en place des 15 euros mensuels alloués à chaque Agent justifiant d'un contrat mutualiste.

D'ailleurs s'agissant de ce point, nous sommes à trois mois de l'échéance de cette disposition et rien a été présenté et organisé auprès des Personnels et des services gestionnaires afin que cette mesure soit effective sur les fiches de paie de janvier. Qu'en est-il ?...

Paris, le 1<sup>er</sup> octobre 2021

Pour les représentants UNSa Justice au CTM,  
Le Secrétaire général  
Jean-François FORGET

**L'UNSa Justice**  
**l'action utile !**

